

BMA
B O R D E A U X M E T R O P O L E AMENAGEMENT

REÇU LE :

Lycée François Magendie à BORDEAUX
Travaux de reconstruction

22 MAI 1997

Marché de travaux
Lot 1 : BATIMENT
Lot 2 : VRD



à la Préfecture
de la Région Aquitaine

Rapport 312 ter du Code des Marchés Publics

1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional d'Aquitaine du 9 novembre 1992 a adopté le Programme Prévisionnel des Investissements n°2, actualisé le 18 décembre 1995 et le 19 décembre 1996, concernant les lycées d'Aquitaine, comprenant l'opération de reconstruction du lycée F. Magendie à BORDEAUX.

Conformément à la décision de la Commission Permanente du 3 juin 1996, la mission de maîtrise d'oeuvre relative à cette opération a été confiée à l'équipe suivante :

Michel SADIRAC, Nadine GUARDIOLA et Michel DUPUY de CAZERES, Architectes
Olivier BROCHET, Emmanuel LAJUS et Christine PUEYO
SEET CECOBA AQUITAIN., B.E.T.

2. Economie générale du marché

Les travaux concernent la reconstruction de l'établissement, et la réhabilitation du gymnase et du bâtiment de logements de fonction situés rue d'Arcachon.

Le montant actualisé de l'opération de reconstruction est de 100 000 000 F TTC.

La démolition s'achève fin mai 1997.

La livraison du nouveau lycée est prévue pour juin 1998.

La durée prévisionnel des travaux est de 13 mois.

Les marchés sont à attribuer à des entreprises générales ou à des groupements d'entreprises.

Cet appel d'offres européen a fait l'objet d'un avis de préinformation paru au JOCE.

L'appel d'offre a été lancé en mode restreint.

3. Mode de passation

Appel d'offres restreint.

Tél : 05 56 99 31 99

Fax : 05 56 98 21 04

Les Citadines - 25, rue Jean Fleuret - 33000 Bordeaux

S.A.E.M.L au capital de 25 880 900 F - R.C. Bordeaux B 466 200 821

Déroulement de la procédure:

- . envoi de l'avis de pré-information au J.O.C.E.: 25 janvier 1996
- . date d'envoi à la publication du BOAMP, au Moniteur et au J.O.C.E.: 7 février 1997
- . date limite de remise des candidatures : 17 mars 1997
- . Commission chargée de la sélection des candidats : 21 mars 1997
- . information des entreprises retenues pour la remise du DCE : 28 mars 1997
- . date limite de remise des offres: 24 avril 1997
- . Commission chargée des opérations d'ouverture des offres: 25 avril 1997
- . Commission chargée de l'attribution: 12 mai 1997.

Après examen et analyse des offres, la Commission des Marchés a décidé d'attribuer :

- Le lot 1 BATIMENT à l'entreprise SOCAE ATALANTIQUE pour un montant de 71 109 502,22 F TTC, variante comprise.
- Le lot 2 VRD à l'entreprise MOTER pour un montant de 3 799 835,74 F TTC.

Le lot 3 a été déclaré infructueux.

Bordeaux, le

Le Directeur Général



Pascal GERASIMO